



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Lundi 6 Novembre 2023 A 18 H à la salle des fêtes d'Abriès**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu de séance du 16 octobre 2023 ;
3. Attribution du marché pour l'exécution des travaux de réfection des ponts.
4. Délibération autorisant le Maire à souscrire un emprunt pour l'acquisition du bâtiment ALBATROS.
5. Délibération autorisant le Maire à souscrire un emprunt pour l'acquisition des 3 bâtiments : LES MYRTILLES – LES CHAMOIS et LE KIOSQUE.
6. Décisions modificatives sur le budget général 2023.
7. Délibération relative à la participation de la Commune au NOEL des agents.
8. Délibération modifiant le plan de financement des études pour l'entretien et la restauration de la chapelle Notre Dame des 7 douleurs et son chemin de croix.
9. Questions diverses :
 - 9.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).
 - 9.2. Présentation du tableau relatif à la loi ZAEN (zone d'Accélération des Energies Renouvelables »).

A Abriès-Ristolas, le 30/10/2023, pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

